

**Der Grosse Rat Le Grand Conseil
des Kantons Bern du canton de Berne**

Donnerstag (Vormittag), 8. September 2022 / Lundi matin, 8 septembre 2022

Bau- und Verkehrsdirektion / Direction des travaux publics et des transports

28 2022.RRGR.33 Motion 020-2022 Klopfenstein (Corgémont, SVP)
Für einen optimalen Übergang des historischen Standorts Bellelay bezüglich Unterhalt,
Wartung und Sicherheit
Richtlinienmotion

28 2022.RRGR.33 Motion 020-2022 Klopfenstein (Corgémont, UDC)
Pour un transfert optimal du site historique de Bellelay concernant l'entretien, la
maintenance et la sécurité
Motion ayant valeur de directive

Präsident. Es handelt sich hier um eine Richtlinienmotion. Der Regierungsrat empfiehlt die Ablehnung. Wir führen eine reduzierte Diskussion.

Etienne Klopfenstein, Corgémont (UDC), motionnaire. Fin juin 2022, le Pôle santé mentale a quitté le site de Bellelay après 130 années passées dans ce lieu historique. Le personnel qui s'occupait de l'entretien et de la maintenance était engagé par le canton de Berne. Suite à ce départ, le canton de Berne a confié l'entretien du site à la société Vebego. Cette motion a été déposée parce que plusieurs personnes concernées de près ont exprimé leur inquiétude.

Ces personnes connaissent d'une part très bien la situation de Bellelay et d'autre part à cause de ce qui se passe au foyer de Prêles, qui n'est pas entretenu de manière satisfaisante par cette même société Vebego. A plusieurs reprises, j'ai eu des téléphones ou des remarques de proches qui habitent Prêles et qui me signalaient de graves manquements à Prêles. Nous ne voulons pas qu'il en aille de même à Bellelay où le site est d'une complexité encore bien plus grande.

En 2027, ce sera l'association des communes Jura bernois.Bienne (Jb.B) qui aura la responsabilité de la gestion du site de Bellelay. Durant cette phase transitoire, il est important d'avoir un suivi particulier qui permette une reprise satisfaisante à terme. Ce qui me dérange dans la réponse du Conseil-exécutif, je cite : « La société Vebego AG a décroché le contrat dans le cadre d'un appel d'offres public [...] ». Il manque dans cette réponse la date de cette offre, soit 2018, et qu'elle se présente sous la forme d'un paquet pour tout le Jura bernois et pas spécifiquement pour les bâtiments de Bellelay.

Dans la réponse, on peut aussi lire que les coûts sont estimés entre 60'000 et 160'000 francs. Avec une fourchette aussi grande, je ne peux qu'émettre des doutes sur le sérieux d'une telle l'offre : un rapport de 1 est à 1,3 – c'est énorme. Je me réjouis de la discussion et, en fonction de celle-ci je choisirai la possibilité de « wandeln », merci.

Präsident. Ich sehe mehrere Sprecher – ich weiss nicht, ob es Mitmotionäre sind oder Fraktions-sprecher. Sprichst du für die Députation? – Also, für die Députation hat Grossrat Gerber das Wort. Du hast zwei Minuten, es ist eine reduzierte Debatte, es sind für alle zwei Minuten.

Tom Gerber, Reconvilier (PEV), porte-parole de la Députation. La clinique psychiatrique, rattachée à l'hôpital du Jura bernois (HJB), a quitté les locaux de Bellelay cet été après plus de 100 ans d'activité, ça a été relevé. Si ce départ laisse de grands locaux vides sur le site de Bellelay, le site de plusieurs hectares reste, les activités culturelles restent, l'attrait touristique demeure et ainsi l'attrait d'un site exceptionnel et d'importance non seulement régionale mais voire nationale reste aussi.

Sous l'égide de l'association régionale Jb.B la planification pour les nouvelles activités est en marche et je crois qu'elle est bien en marche. Cependant, pendant une période qui va tout de même durer plusieurs années, il y a lieu non seulement d'assumer la conciergerie de quelques locaux mais d'assurer que ce site reste attractif et donc entretenu non seulement de manière minimale, mais de manière exemplaire, et qu'à tout moment, une personne compétente puisse être atteignable et rapidement sur les lieux en cas de panne ou de problèmes techniques. Et cela non seulement pendant les heures de travail ordinaires mais également en dehors puisqu'une partie prépondérante des activités sur ce site ont lieu les week-ends.

Si la possibilité d'engager les personnes qui connaissaient les lieux avait été la solution idéale pour les motionnaires et la Députation, ce train-là est parti, il n'a pas été pris, malheureusement. Au final, que la ou les personne-s qui sont en charge du site soient engagés par Vebego, par le canton ou par un autre organisme n'est donc plus vraiment essentiel. Mais ce qui est essentiel, c'est que sur le site de Bellelay, on n'ait pas l'impression d'une ambiance de fin de règne ou d'un délaissement. La Députation, à l'unanimité, pour marquer son souci et l'importance de l'entretien du site de Bellelay, soutiendra la motion.

Präsident. Falls es noch Mitmotionärinnen und Mitmotionäre hat, bitte ich diese, zuerst zu kommen und sich anzumelden.

Christine Bühler, Romont BE (Die Mitte), comotionnaire, porte-parole de groupe. Je parle comme comotionnaire et pour le groupe du Centre. Le Jura bernois n'est pas gâté en bâtiments historiques, mais le lieu de l'abbatiale de Bellelay est unique, et je me permets de dire, il est magique. C'est la raison pour laquelle la population du Jura bernois est fière de ce site et veille attentivement au bien-être de Bellelay.

Les travaux d'entretien sont actuellement confiés à la société Vebego qui effectue pour le canton tous les travaux d'entretien. La grande fourchette budgétée montre bien combien le site est vaste. La population du Jura bernois souhaite que l'entretien soit fait par des personnes qui connaissent le site et les environs de Bellelay. Cette demande n'est soutenue que partiellement par le groupe du Centre, mais moi, personnellement, je la soutiens.

Moussia von Wattenwyl, Tramelan (Les Verts), porte-parole de groupe. Je pense qu'ici tout d'abord, il faut relever la complexité et les missions qui sont dévolues au site de Bellelay. Je ne sais pas si vous êtes déjà allés sur place mais ce sont pleins bâtiments, c'est immense. Et le fait est que l'avenir de Bellelay se joue actuellement. La situation actuelle n'est pas satisfaisante, Etienne l'a relevé, il y a énormément d'événements culturels qui sont organisés sur place, et puis on a aussi entendu que les clés du bâtiment sont accrochées sur un mur de dix mètres de long. Donc, on ne peut pas laisser ça à quelqu'un qui ne connaît pas, qui n'est pas familier des lieux.

La question a été posée et la réponse du gouvernement concernant la procédure des droits du marché public nous laisse justement songeurs. Etienne l'a aussi dit, on en a parlé tout à l'heure avec les autres crédits, il ne s'agit vraiment pas ~~que~~ de mettre uniquement l'aspect financier en avant, mais bien d'inclure des notions de durabilité, de personnel, de proximité, et de rendre tout ça... – de favoriser des critères propices à l'avenir du site de Bellelay.

Il s'agit donc ici, que ce soit un postulat ou une motion, vraiment de changer la situation qui n'est actuellement pas favorable, tout ça dans le but d'éviter des bâtiments vides, comme on les a longtemps eus à Prêles, et puis de donner vraiment un bon départ à Bellelay. Donc, merci de soutenir la motion, ou, si Etienne change en postulat, les Verts soutiendront majoritairement les deux interventions, merci.

Pauline Pauli, Nidau (PLR), porte-parole de groupe. L'abbaye de Bellelay est un site historique d'importance non seulement pour la région du Jura bernois mais dans son ensemble. Face aux spécificités du site des compétences particulières sont donc requises. Suite au départ de l'HJB, et en attendant les prochains usagers du site, il est essentiel que le bâtiment soit entretenu et que son état reste bon.

Le groupe parlementaire comprend parfaitement les arguments du Conseil-exécutif quant à une recherche d'efficience en confiant l'entretien de tous les bâtiments du canton à la société Vebego. Néanmoins, il craint que les employés de la société dont le siège est à Zurich ne soient pas sensibilisés face aux spécificités du site de l'abbaye. De plus, le groupe libéral craint que des interventions rapides en cas d'incident technique ne puissent pas être réalisés dans des délais raisonnables avec cette solution globale.

C'est pour cela, qu'à une majorité, le groupe libéral-radical soutient la présente motion. Merci de votre soutien et merci de penser à la richesse que représentent les bâtiments historiques pour le canton.

Barbara Stotzer-Wyss, Büren an der Aare (EVP), Fraktionssprecherin. Die EVP-Fraktion unterstreicht das Anliegen der Motionäre. Die Abtei Bellelay ist von grosser historischer und architektonischer Bedeutung und ein kulturelles Zentrum im Berner Jura. Ein grosser Teil der Gebäude sind ja vom Kanton als schützens- oder erhaltenswert eingestuft.

Nach wie vor, wir haben es gehört, ist die Anlage in Betrieb, und deshalb scheint es uns wichtig, dass Leute vor Ort sind, die sich um den Unterhalt kümmern können. Zum Beispiel, dass jetzt im Herbst, wenn viel Laub fällt, dieses geräumt werden kann, oder wenn es irgendwo in einem Gebäude einen technischen Defekt gibt. Zudem muss gewährleistet werden, dass der Unterhalt in den leerstehenden Gebäuden so gemacht wird, dass die Substanz erhalten bleibt. Der Park ist nicht ganz einfach zu pflegen, und da müssen wirklich Leute am Werk sein, die in der Landschaftspflege und der Baumpflege geschult sind. In diesem Sinne unterstützt die EVP-Fraktion das Anliegen grossmehrheitlich.

Manfred Bühler, Cortébert (UDC), porte-parole de groupe. Cette motion demande effectivement une sorte d'exception au principe des marchés publics puisque, vous le savez, le Conseil-exécutif l'a écrit dans sa réponse, l'entretien des bâtiments dans le Jura bernois a été attribué à l'entreprise Vebego. Simplement, lorsque ce mandat a été attribué, les bâtiments de Bellelay étaient encore occupés par l'HJB et donc nous avions du personnel spécialisé sur place qui connaissait parfaitement les spécificités de ce site historique extraordinaire, et toute sa complexité également, avec des bâtiments historiques, avec des infrastructures néanmoins très modernes, avec un chauffage à copeaux de bois qui vient d'être payé à grands frais par le canton, mais aussi un parc extérieur avec une complexité, par exemple, dans la gestion de tout le système de fermeture, etc., etc. Et ce personnel aujourd'hui n'est plus là, puisque, vous le savez, la psychiatrie est partie de Bellelay pour s'installer à Moutier.

Toute cette complexité, donc, effectivement, a montré ses limites et ses problèmes avec le personnel de l'entreprise Vebego que j'apprécie et dont la compétence fondamentale n'est pas remise en cause, mais qui, effectivement, a posé des problèmes opérationnels assez particuliers, notamment avec les nombreux utilisateurs autres du site. Je pense ici aux activités culturelles qui ont lieu notamment au niveau de l'abbaye. Et donc, lorsque du personnel n'est pas sur place, lorsqu'il faut attendre une demi-heure, une heure pour que quelqu'un puisse venir dépanner une situation lorsque des gens attendent, c'est évidemment un problème qui ne peut pas être évacué sans autre.

Il est donc essentiel que du personnel local puisse être sur place. Alors, si Vebego peut assurer ça, formidable, mais, pour l'instant, ça n'a pas toujours été le cas. Et de ce point de vue-là, cette motion se justifierait pour effectivement rendre, je dirais, grâce à cette complexité. Néanmoins, il y a évidemment les marchés publics à respecter. Pour toutes ces raisons, le groupe UDC est divisé sur cet objet. Une partie va le soutenir sous forme de motion, une partie ne le soutiendra pas. Pour ce qui est du postulat, nous n'en avons pas discuté explicitement mais je peux imaginer qu'un peu plus de monde pourrait soutenir sous forme de postulat.

Sandra Roulet Romy, Malleray (PS), porte-parole de groupe. Je m'exprime au nom du groupe socialiste mais également en tant que directrice générale adjointe de l'HJB. L'expérience de l'HJB sur l'exploitation du site de Bellelay est que la maintenance des bâtiments, le système de chauffage, de la sécurité est extrêmement complexe et compliquée. Elle nécessite du personnel compé-

tent et de proximité pour l'entretien et afin de pouvoir réagir rapidement en cas de panne, d'alerte ou de soucis techniques. Même si la clinique a quitté à la fin du mois de juin, il ne faut pas oublier que la Fondation de l'Abbatiale de Bellelay poursuit des activités culturelles tout au long de l'année ainsi que les week-ends. Il est donc primordial que du personnel technique soit à proximité du site pour assurer la maintenance mais aussi afin de préserver ce site magnifique dans de bonnes conditions en attendant une nouvelle affectation.

Je tiens à dire que l'HJB a proposé à l'Office des immeubles et des constructions (OIC) d'engager et de reprendre du personnel technique que l'hôpital ne pouvait pas garder. Cette proposition n'a pas été retenue, en faveur de l'entreprise Vebego. L'entreprise pouvait toutefois engager du personnel habitant à proximité. Mais, à ce jour, le personnel technique de l'hôpital, d'une part, a été réintégré à Moutier et d'autres ont retrouvé du travail. Donc, ce personnel qualifié n'est aujourd'hui plus disponible.

Le Conseil-exécutif avance également des questions de rentabilité pour appuyer sa décision de procéder à des contrats-cadres. Ce qui nous importe en tant que groupe est que les emplois choisis par le canton soient basés non seulement sur des critères de rentabilité, mais qu'ils soient pesés avec des critères de qualité, en favorisant les emplois locaux et en soutenant ainsi l'économie locale.

En conclusion, l'entreprise Vebego est sur place depuis le mois de juin. Et aujourd'hui, une équipe technique de l'HJB est encore présente sur le site jusqu'à fin septembre. Vebego peut donc bénéficier du savoir-faire de l'équipe de l'hôpital du Jura bernois pendant ces trois mois. *(Der Präsident bittet die Rednerin, zum Schluss zu kommen. / Le président demande à l'oratrice de conclure.)* Il ne ferait donc pas sens de mettre en œuvre cette motion et de revenir en arrière avec l'entreprise Vebego. De ce fait, notre groupe est partagé sur cet objet et ne va pas le soutenir dans sa grande majorité. *(Der Präsident die Rednerin erneut, zum Schluss zu kommen. / Le président demande encore une fois à l'oratrice de conclure.)* Merci.

Präsident. Terminé. Sorry, es ist einfach so.

Thomas Brönnimann, Mittelhäusern (GLP), Fraktionssprecher. Ich muss wieder einmal nach vorne kommen, das ist wieder so ein Jura-Thema, das will nie jemand, ich eigentlich auch nicht. Aber jetzt muss ich halt – und jetzt muss ich das eben wirklich deutsch und deutlich sagen und vielleicht sogar noch auf Französisch, damit es alle verstehen, auf das Risiko hin, dass ich mich unbeliebt mache. Ich kann Sandra auch wirklich versichern: Ich bin un ami du Jura bernois – en principe.

Aber man muss einfach gewisse Dinge immer auch festhalten, und in diesem Fall hier muss ich einfach die Regierung unterstützen, und zwar durch und durch, so sympathisch dieses Anliegen auch sein mag. Es ist aber a) einfach eine Richtlinienmotion, das sagt ja schon alles, und diese muss man nicht in ein Postulat umwandeln, um auch noch die Verwaltung zu bemühen, und b) die Regeln sind einfach glasklar, und diese Regeln gelten im Jura bernois wie im ganzen Kanton.

Le Jura bernois est une région avec un statut particulier, mais c'est le même canton, avec les mêmes lois, avec les mêmes règles qui sont applicables pour tout le monde – et terminé, könnte ich sagen, oder, und ich appelliere hier wirklich ein bisschen an Sie: Man kann auch un ami du Jura bernois sein, wenn man jetzt einfach der Regierung folgt, weil, ich glaube le cher Christoph est aussi un ami du Jura bernois et beaucoup d'entre nous le sont, mais sorry, da liegen Sie jetzt einfach falsch und da dürfen wir auch kein «postulat» überweisen. Sonst gibt es nur «bureaucratie». *(Heiterkeit / Hilarité)*

Präsident. Es melden sich keine Fraktionen mehr, somit hat der Regierungsrat das Wort.

Christoph Neuhaus, BVD-Direktor. Schwierig, schwierig, schwierig. Nach der Diskussion, habe ich das Gefühl, bekommt man Angst, dass Sie das Postulat überweisen werden. Aber ich muss Ihnen effektiv einfach sagen, das geht nicht.

Bellelay hat eine riesige religiöse Vergangenheit, es ist ein Prämonstratenser-Kloster, 1140 gegründet vom Bistum Basel. Ich bin wohl einer von den Wenigen, die sich noch an das Jahr 2001 erin-

nern können, als die Stiftung, geleitet von einem Grossrat einer Partei, die mir sehr nahesteht, Konkurs gegangen ist. Als sie Konkurs ging und man festgestellt hat, dass der Strom beim Kanton abgezapft worden war, dass es eine Flutlichtanlage hatte, dass man illegal Garderoben eingebaut hatte. Jetzt hatte man zwanzig Jahre lang Ruhe – in Anführungszeichen, es war eine gute Nutzung durch die Psychiatrie.

Es war ein Hotel dabei, das «Hôtel de l'Ours», das verkauft wurde. Daneben gab es einen Pferdebetrieb mit über hundert Pferden, der auch einmal dem Kanton gehört hatte. Jetzt haben wir einfach noch die Liegenschaft. Und das ist eine Liegenschaft von 19'000 m². 19'000 m². Nun soll der Regierungsrat für Wartung, Unterhalt und Pflege eine neue Variante mit einem regional stark verankerten Unternehmen vorschlagen. Wir sind am Schauen, wir wollen auch etwas mit der Region machen. Aber ich muss Ihnen sagen, diese 19'000 m² mit kulturellen Aktivitäten zu füllen, das funktioniert nicht. Ich bin als Baudirektor auch nicht bereit, zwei-, drei- oder fünfhunderttausend Franken jährlich abzudrücken, damit man dort einfach irgendetwas machen kann.

Der Regierungsrat will die Qualität beim Unterhalt der Gebäude und der Grünflächen der Abtei Bellelay durchaus bis zur Nachnutzung sicherstellen. Wir haben auch ein Interesse daran, dass man möglichst die lokal vorhandenen Ressourcen in die Arbeiten einbindet. Das Beispiel vom lokalen Personal, das durch kurze Anfahrtszeiten eine rasche Behebung von Problemen gewährleisten kann, wurde genannt. Aber wir sind auch hier wieder an das Beschaffungsrecht gebunden. Grössere Aufträge für Reinigungs- und Unterhaltungsarbeiten muss man öffentlich ausschreiben. Sie wissen jetzt, dass es eben ein sechsstelliger Betrag ist, und dass man dies nicht unter den Kolleginnen und Kollegen vergeben kann – bei aller Liebe für die Liegenschaften und bei aller Liebe für alles, was uns teuer und wichtig ist.

Mais comme je viens de parler de la faillite de cette fondation il y a vingt ans, je peux vous dire que le canton a dépensé beaucoup et il faut aussi s'occuper de l'économie. Wir müssen auch ein wenig auf das Geld schauen und können nicht einfach dort Geld ausgeben. Wir haben Prêles, wir haben Schlösser, wir haben Liegenschaften, und der Kanton Bern bezieht zu viel Geld aus dem nationalen Finanzausgleich, als dass er einfach loslegen könnte, wie man es in den Achtziger- und Neunzigerjahren gewohnt war und wie man es teilweise auch sonst machte.

Wir müssen uns nach wirtschaftlichen Kriterien orientieren und vor allem dürfen wir ausländische oder ausserkantonale Unternehmungen laut den Bestimmungen des übergeordneten Rechts von Bund und WTO nicht diskriminieren. Es funktioniert nicht mehr so, dass man zum Regierungsrat geht, und der sagt Ja und unterschreibt einen Vertrag. Das gab es noch vor zwanzig Jahren, aber diese Zeiten sind vorbei, und um die Wirtschaftlichkeit der einzelnen Beschaffungen zu optimieren, müssen wir infrastrukturelle Dienstleistungen mit Rahmenverträgen beschaffen, und das machen wir auch.

Wir können die Unterhaltsarbeiten nicht einfach frei ausschreiben, auch wenn diese Abtei Bellelay ein solch schönes, ein solch historisches Gebäude ist, sondern wir müssen ein Unternehmen berücksichtigen, das den Zuschlag für die Verwaltungsregion Jura bernois erhalten hat, und das ist die Vebego AG, und das passt jetzt eben nicht ganz allen. Das Unternehmen garantiert aber Mindestanforderungen an das Personal betreffend die Französischkenntnisse, und es wird, soweit möglich, lokales Personal einsetzen.

Die Psychiatrie hatte fünf Abwarte auf diesem Gebäude. Nun muss es mit weniger gehen, und es *wird* mit weniger gehen. Der Regierungsrat teilt auch die Einschätzung der Motionäre nicht, dass die Firma Vebego AG für die Pflege der Grünflächen und des Obstgartens nicht kompetent ist. Allenfalls könnten Sie dazu auch den Baudirektor fragen, aber die Firma ist kompetent. Ein Zuschlagskriterium ist jeweils der Nachweis von ausreichend Erfahrung in diesen Bereichen.

Es ist eine Richtlinienmotion, und die Entscheidungsverantwortung, und vor allem auch die Vollzugskompetenz aufgrund der Bestimmungen des Beschaffungsrechts, bleiben beim Regierungsrat. Wir müssen ehrlich zu uns sein. Bei aller Liebe zur Historie, bei aller Liebe zur Region, bei aller Liebe auch zu diesem Ganzen: Bitte lehnen Sie die Motion ab.

Präsident. Der Motionär hat noch einmal das Wort verlangt. In der reduzierten Debatte kannst du aber nur noch sprechen, wenn du wandelst. – Dann kannst du auch nicht mehr sprechen. (*Heiterkeit / Hilarité*) Ja, wir haben harte Sitten hier, aber diese haben ihren Grund. So kommen wir zur Abstimmung über Traktandum Nummer 28, es bleibt eine Motion: Wer dieser Motion zustimmt, stimmt Ja, wer sie ablehnt, stimmt Nein.

Abstimmung / Vote

2022.RRGR.33

Ablehnung / Rejet

Ja / Oui	36
Nein / Non	96
Enthalten / Abstentions	11

Präsident. Sie haben die Motion abgelehnt.